

24 e
No 25

POUR DIFFUSION ...

LE 26 AOUT 1968

N I G E R I A

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
M. Mitchell Sharp, a fait aujourd'hui la déclaration suivante:

La nouvelle publiée le samedi 24 août à Addis-Abéba annonçant que les délégations nigériane et biafraise réunies dans la capitale étaient tombées d'accord sur l'utilisation d'un corridor aérien et terrestre pour l'envoi de chargements de secours était encourageante. Malheureusement, elle était aussi prématurée. En effet, d'après des rapports ultérieurs, bien que les deux parties en soient arrivées à un accord en principe, elles ne se sont pas encore entendues sur les moyens de mettre cette décision à exécution. Elles doivent se réunir de nouveau aujourd'hui, et nous espérons de tout coeur qu'elles en arriveront rapidement à un accord décisif.

Ainsi qu'on l'a déjà annoncé, le Gouvernement canadien a accordé une subvention de \$60.000 en espèces à la Croix-Rouge du Canada en réponse à un appel lancé par le Comité international de la Croix-Rouge pour l'aider dans son travail de secours au Nigéria, et il a affecté une somme de \$500.000 à l'envoi de vivres à la même région. Une partie de cette aide a été expédiée à bord d'un avion des Forces canadiennes au cours du mois, et on est à préparer l'envoi de l'autre partie. Toutefois, d'ici à ce qu'il y ait entente sur les moyens de faire parvenir aux éprouvés les grandes quantités d'approvisionnements qui sont actuellement dans des entrepôts à Lagos, il serait inutile pour le moment d'envoyer de nouveaux secours à ces régions. Le Gouvernement espère qu'on parviendra à prendre le plus tôt possible les dispositions nécessaires pour permettre l'envoi régulier de secours en quantité voulue.

Le Gouvernement est toujours demeuré en contact avec le Comité international de la Croix-Rouge, organisme de secours qui s'intéresse le plus au problème nigérian. En cas d'imprévu, on a établi des plans prévoyant un pont aérien d'urgence dont le Comité aurait le contrôle et l'usage exclusif. Ces plans ont été dressés avec l'aide technique d'un spécialiste canadien fourni par le Gouvernement et qui est demeuré à Genève dans le but d'être sur place pour fournir des conseils au Comité. Ce plan ou un autre semblable sera sans doute mis en oeuvre si les nouvelles négociations à Addis-Abéba portent fruit. Le Gouvernement attend avec impatience toute nouvelle au sujet des progrès des discussions en cours.